



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Office de l'intégration et de l'action sociale

Rathausplatz 1  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 31 633 78 11 (tél.)  
+41 31 633 78 92 (fax)  
[info.ais.gsi@be.ch](mailto:info.ais.gsi@be.ch)  
[www.be.ch/dssi](http://www.be.ch/dssi)

# Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Évaluation 2024 et résultats

août 2025

## **Table des matières**

|           |                                                                               |           |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.</b> | <b>Évaluation des domaines de prestations.....</b>                            | <b>4</b>  |
| 1.1       | Programmes collectifs et emplois individuels .....                            | 4         |
| 1.1.1     | Insertion professionnelle (IP) .....                                          | 4         |
| 1.1.2     | Perspectives d'insertion professionnelle (PIP) .....                          | 6         |
| 1.1.3     | Insertion sociale (IS) .....                                                  | 8         |
| 1.1.4     | Placement à l'essai (PE) .....                                                | 10        |
| 1.2       | Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels ..... | 11        |
| 1.2.1     | Examen des critères d'aptitude .....                                          | 11        |
| 1.2.2     | Placement .....                                                               | 11        |
| 1.2.3     | Suivi .....                                                                   | 11        |
| 1.2.4     | Modules individuels .....                                                     | 11        |
| <b>2.</b> | <b>Évaluation des emplois journaliers.....</b>                                | <b>12</b> |

## **Synthèse**

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a recueilli les données de pilotage des programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) par le canton de Berne en 2024. Ces données permettent de vérifier la réalisation des objectifs d'effet et des critères de qualité.

En 2024, 2896 personnes ont participé aux programmes collectifs et individuels (3137 en 2023). La proportion de personnes suisses est égale à celle des personnes étrangères (respectivement 50 %, contre 54 % et 46 % en 2023). Dans ce contexte, le statut des étrangères et étrangers n'est pas relevé. Les femmes ont occupé 41 % des places collectives et individuelles (39 % en 2023). La majorité des personnes, soit 61 %, avaient entre 26 et 49 ans ; en 2023, ce chiffre s'élevait à 62 %. La catégorie des 50 ans et plus, constituant 28 % des cas, est restée constante par rapport à l'année précédente. Près de 11 % des participantes et participants étaient des adolescentes et adolescents ou des jeunes adultes.

Si les objectifs de 25 % de taux de placement dans l'insertion professionnelle (IP) et de 18 % dans les perspectives d'insertion professionnelle (PIP) ont encore une fois été dépassés, un net recul est à signaler par rapport au pic de 2023. Quelque 43 % des personnes ayant participé à un programme IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (contre 71 % en 2023). Dans les PIP, cette proportion a atteint plus de 22 % (32 % en 2023). En nombres absolus, 95 des 219 personnes ayant participé aux programmes IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris), tandis que 175 des 788 personnes inscrites aux programmes PIP ont pu en obtenir un (postes à durée déterminée et places d'apprentissage inclus). Les taux de placement affichaient une moyenne de 19 % en 2024<sup>1</sup> (35 % en 2023) toutes offres confondues (IP, PIP et insertion sociale, y c. prestations de placement et modules individuels). Ce sont en particulier ces taux qui ont diminué de manière significative en 2024, ce qui s'explique notamment par la situation stable du marché du travail et un faible taux d'aide sociale. Il en résulte qu'une proportion élevée des participantes et participants dispose de peu de ressources et présente des problématiques multiples.

En 2024, 5772 personnes ont participé aux programmes du domaine de prestations « Examen des critères d'aptitude (y compris examen approfondi), placement, suivi et modules individuels » (6173 en 2023). En ce qui concerne les placements à l'essai (PE), 122 personnes (112 hommes et 10 femmes) ont participé au programme en 2024.

Enfin, durant l'année sous revue, 189 personnes (198 en 2023) ont pris part au programme d'emplois journaliers proposé par la section bernoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO Berne). Au total, 37 519 heures de travail ont été effectuées (39 782 en 2023).

---

<sup>1</sup> Des comptages à double sont possibles (les participantes et participants pouvant aussi être pris en compte dans les prestations de placement).

## **1. Évaluation des domaines de prestations**

En 2024, les huit partenaires stratégiques se sont réparti un crédit d'environ 28 millions de francs pour les programmes d'occupation et d'insertion (montant brut, avant compensation des charges, y compris la contribution au programme d'emplois journaliers).

Les chiffres relatifs aux POIAS ont fait l'objet d'un formulaire de rapport détaillé rempli par tous les partenaires stratégiques et évalué par l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Le présent rapport commente les résultats de l'année 2024. Les données portent en particulier sur le profil des participantes et participants, les motifs de sortie, les taux de placement et la qualité des programmes.

Étant donné que le formulaire de rapport est revu et adapté chaque année, il n'est pas toujours possible de comparer le résultat de l'année examinée avec celui des années antérieures. Les résultats sont des nombres entiers, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi. Seuls certains changements par rapport à l'année précédente sont évoqués.

Les POIAS sont divisés en deux domaines de prestations. Le premier correspond aux programmes collectifs et individuels, qui comprennent les produits suivants : travail et qualification visant l'insertion professionnelle (IP), stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP), insertion sociale (IS) et placements à l'essai (PE). En 2024, 2896 personnes (3137 en 2023) ont participé aux programmes collectifs et individuels (PE non compris), ce qui représente une occupation de 690 places annuelles en équivalents plein temps (733 en 2023). Ces offres sont présentées plus en détail au point 1.1. Le second domaine de prestations recouvre l'examen des critères d'aptitude, le placement, le suivi et les modules individuels. En 2024, 5772 personnes y ont participé (6173 en 2023). Le point 1.2 contient davantage d'informations à ce sujet.

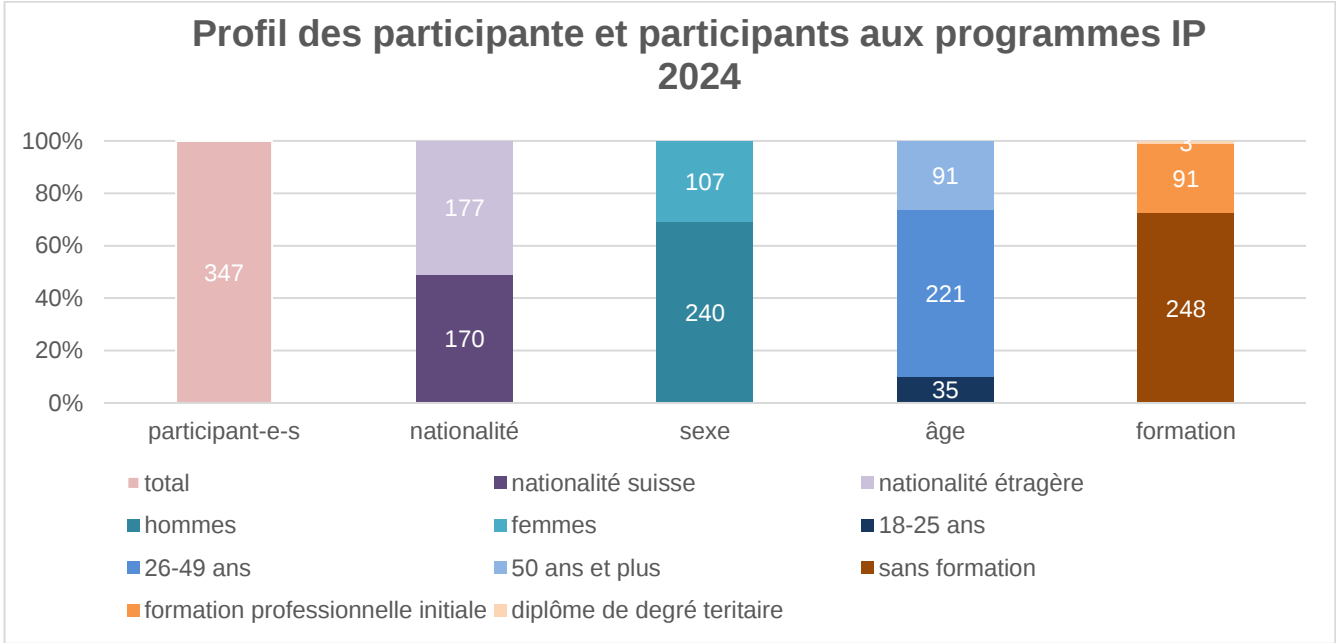
Dans le cadre des POIAS, des emplois journaliers sont en outre proposés pour tout le canton de Berne en vue de promouvoir l'insertion sociale et de fournir des possibilités de revenus. En 2024, 189 personnes ont participé à ce programme, accomplissant au total 37 519 heures de travail (198 personnes pour 39 782 heures en 2023). Ce programme, ainsi que les chiffres qui s'y rapportent pour l'année 2024, sont exposés plus en détail au point 2.

### **1.1 Programmes collectifs et emplois individuels**

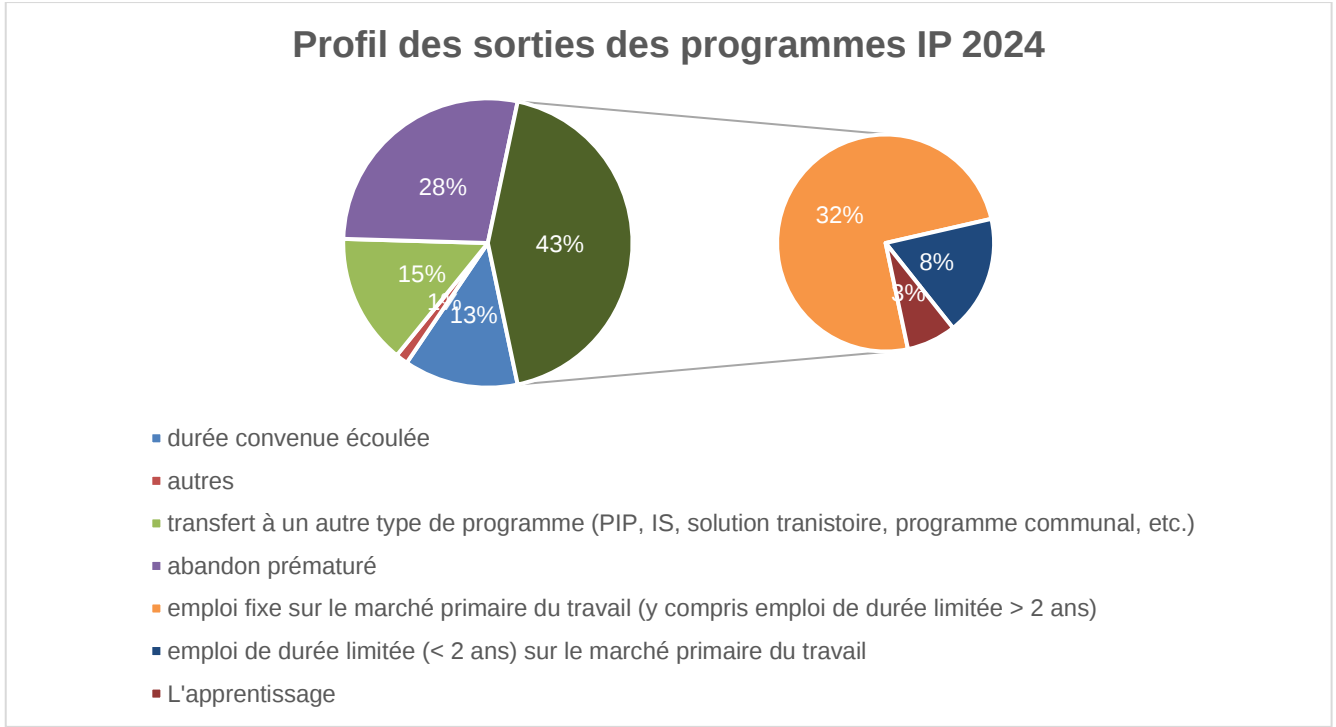
#### **1.1.1 Insertion professionnelle (IP)**

En 2024, 347 personnes ont participé aux programmes IP (375 en 2023). Voici le profil des participantes et participants :

- 49 % de nationalité suisse (43 % en 2023), 51 % de nationalité étrangère (57 % en 2023) ;
- 31 % de femmes (34 % en 2023), 61 % d'hommes (66 % en 2023) ;
- 28 % avec formation professionnelle, 1 % avec diplôme tertiaire et 71 % sans titre professionnel ;
- un peu plus de 10 % des personnes âgées de 18 à 25 ans, 64 % de 26 à 49 ans, et 26 % de 50 ans ou plus.



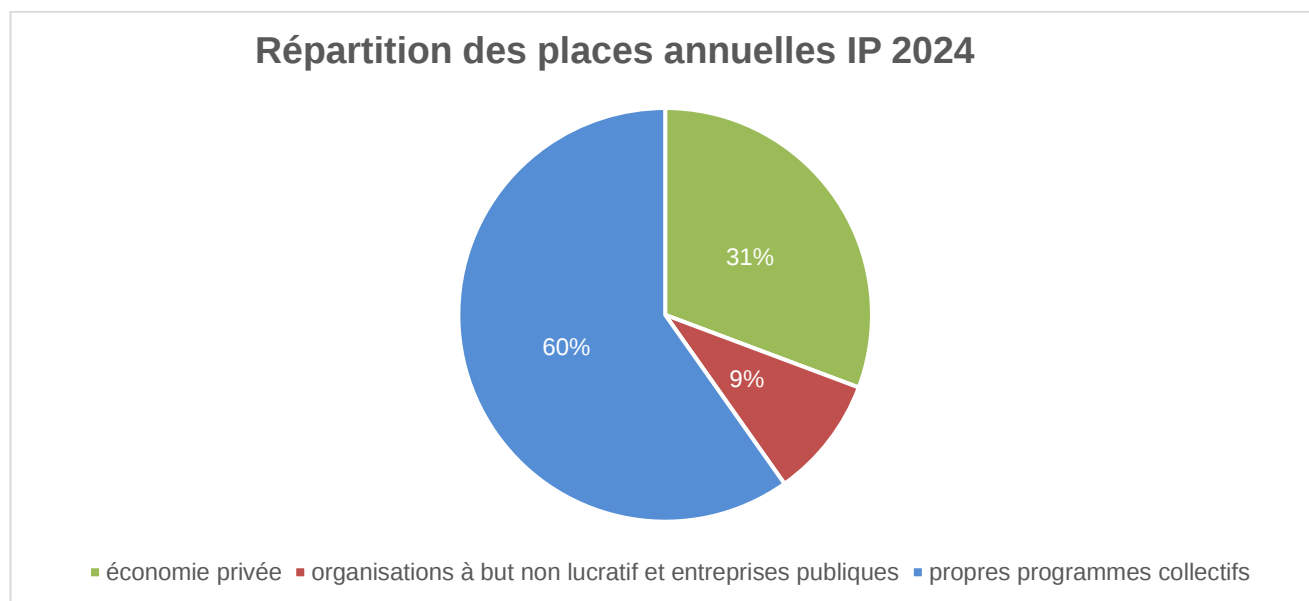
En général, la participation aux programmes est limitée à six mois, mais elle peut être prolongée jusqu'à une année. Sur les 219 personnes (soit 63 % du total) qui sont sorties du programme ou l'ont abandonné en 2024, 95 (193 en 2023) ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris). Cela équivaut à un taux de placement de 43 % (71 % en 2023), un chiffre toujours nettement supérieur à la valeur cible fixée par la DSSI (25 %).



Outre l'insertion professionnelle, les objectifs d'effet des programmes IP comprennent le renforcement des aptitudes personnelles et l'acquisition des connaissances linguistiques nécessaires au travail.

Sur les 95 places annuelles IP occupées en 2024 (65 en 2023), 31 % l'étaient dans l'économie privée (40 % en 2023), 9 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques (17 % en 2023),

et 60 % dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques (43 % en 2023), ce qui correspond à une nouvelle répartition au sein des offres.



Au total, 24 760 jours de mesures d'insertion professionnelle ont été effectués dans les programmes IP (27 693 en 2023), pour une durée moyenne de 71 jours par participation, à un taux d'occupation moyen de près de 82 %.

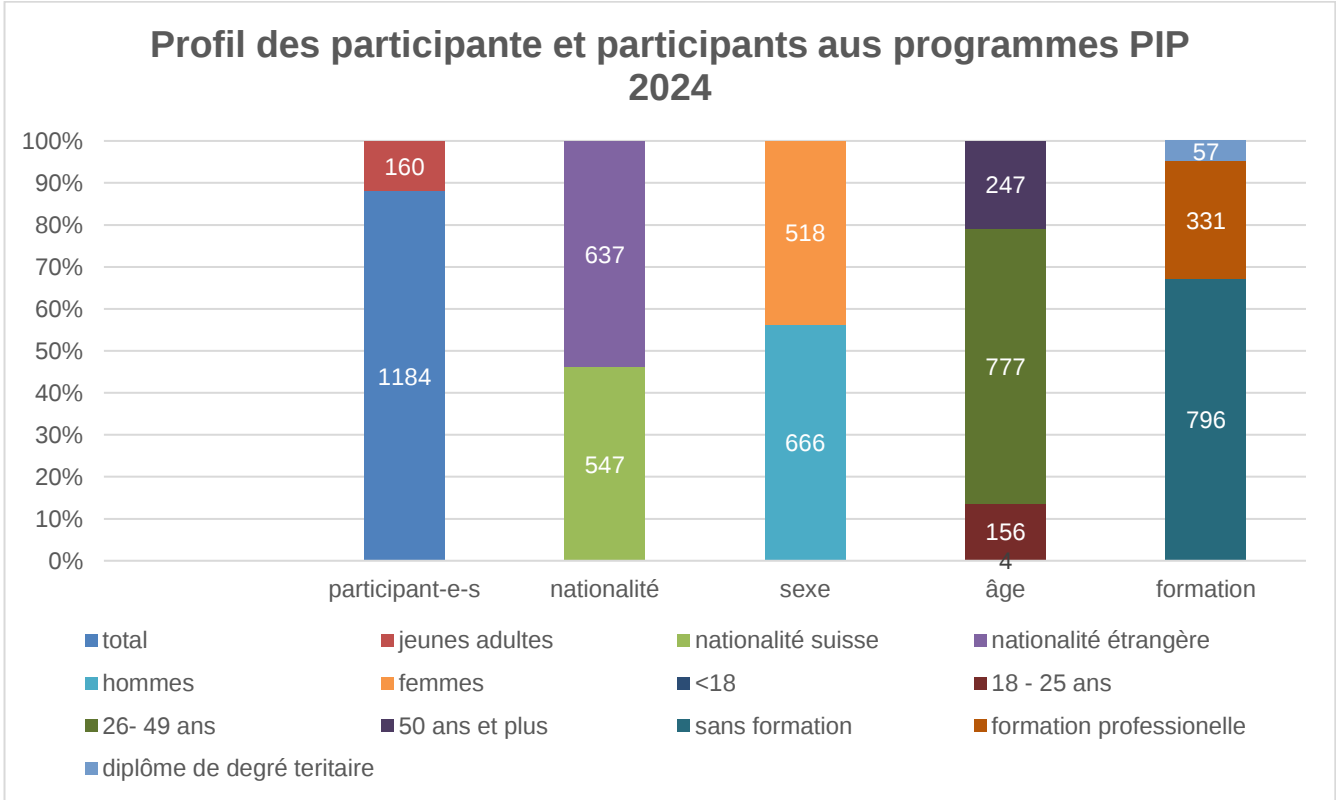
### **1.1.2 Perspectives d'insertion professionnelle (PIP)**

La plupart des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes sont assignés aux programmes PIP. Pour cette raison, des données supplémentaires concernant ce groupe ont été relevées.

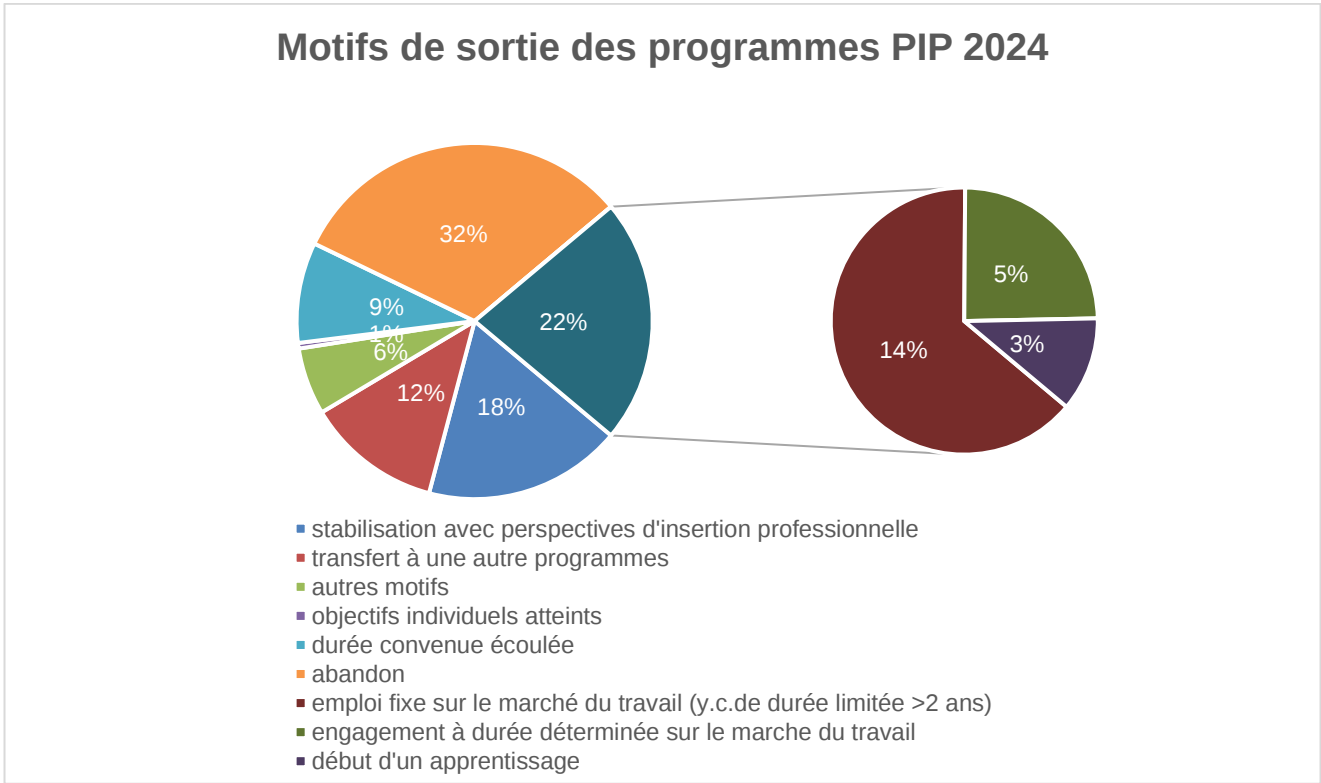
Au total, 1184 personnes (1363 en 2023) ont participé à un programme PIP en 2024.

Parmi l'ensemble des participantes et participants figurent

- 46 % de personnes de nationalité suisse (51 % en 2023), 54 % de nationalité étrangère ;
- 44 % de femmes (38 % en 2023), 56 % d'hommes ;
- 28 % de personnes ayant achevé une formation initiale (31 % en 2023), 5 % ayant accompli une formation dans le secteur tertiaire et 67 % sans formation initiale
- 0,3 % (4 personnes) n'ayant pas encore 18 ans, 13 % de personnes âgées de 18 à 25 ans, 66 % de personnes âgées de 26 à 49 ans et 21 % de personnes ayant 50 ans ou plus. Ces valeurs sont restées stables par rapport à l'exercice précédent.



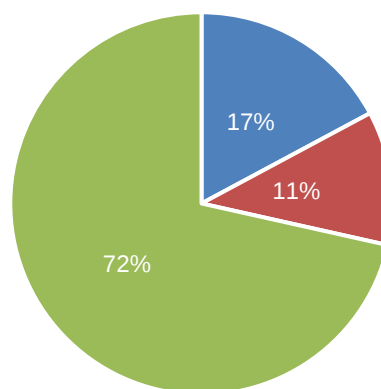
La durée de participation aux programmes PIP, limitée à six mois, peut être prolongée si nécessaire. En 2024, 788 personnes, soit 66,5 % des participantes et participants, ont terminé le programme. S'agissant des motifs de sortie, 22 % des personnes (32 % en 2023) ont quitté le programme parce qu'elles ont trouvé un travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris). La valeur cible de 18 % a donc à nouveau été atteinte. Les autres raisons de sortie sont l'abandon (dans près de 32 % des cas, 27 % en 2023) et la mise en place d'une solution de raccordement (18 %, contre 19 % en 2023).



Le taux de placement des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes s'élève à 18 % (38 % en 2023). Près de 50 % des personnes de moins de 25 ans qui sont sorties du programme (36 % en 2023) l'ont abandonné en cours de route, 5 % l'ont quitté pour une autre raison (déménagement, maladie, etc.), 10 % ont intégré une offre d'accès plus facile. Les adolescentes et adolescents et jeunes adultes restants ont soit passé dans un autre programme, soit réalisé les objectifs fixés ou sont parvenus au terme de la durée convenue du programme.

En 2024, dans les programmes PIP, 265 places annuelles ont été occupées (302 en 2023), dont 17 % dans l'économie privée (24 % en 2023), 11 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques (12 % en 2023) et 72 % dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques (64 % en 2023). Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 69 % et la durée moyenne de participation à 88 jours, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (84 jours).

### Répartition des places annuelles PIP 2024



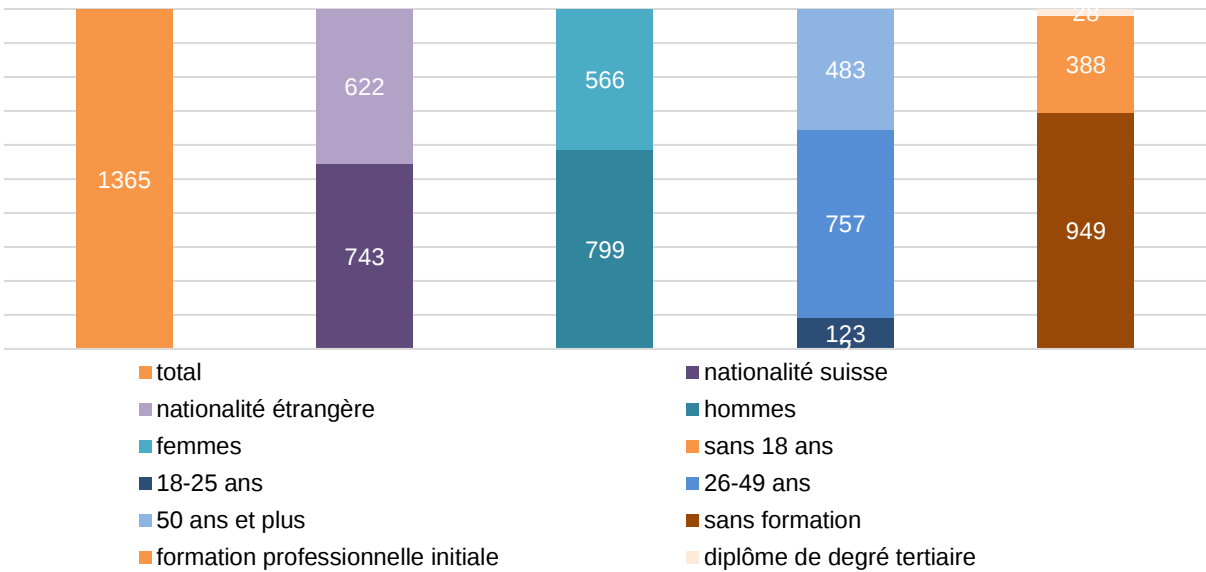
■ économie privée ■ organisations à but non lucratif et entreprises publiques ■ propres programmes collectifs

#### 1.1.3 Insertion sociale (IS)

Au total, 1365 personnes ont participé aux programmes d'insertion sociale (1399 en 2023), dont 634 pour la première fois. La participation aux emplois de niche durables des programmes d'insertion sociale a légèrement baissé pour s'établir à 19 % (21 % en 2023). Voici le profil des participantes et participants :

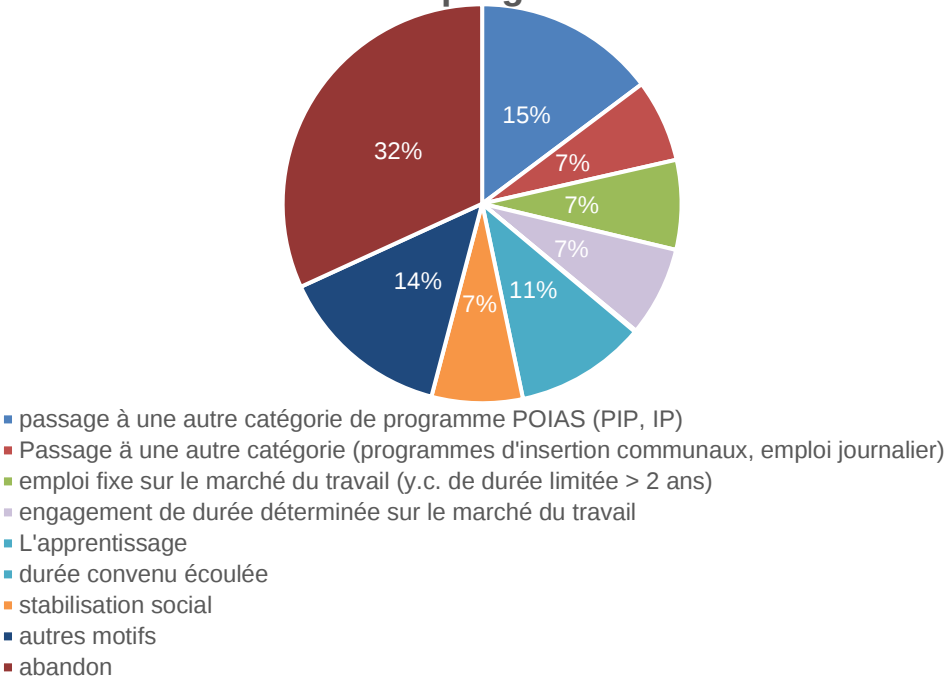
- 54 % des personnes étaient de nationalité suisse (61 % en 2023) et 46 % de nationalité étrangère.
- 41 % étaient des femmes et 59 % des hommes, comme en 2023.
- 9 % des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, 55 % de 26 à 49 ans et 35 % de 50 ans ou plus. Deux personnes (qui ne sont pas visibles dans le diagramme suivant) avaient moins de 18 ans.
- 28 % des personnes étaient au bénéfice d'une formation professionnelle initiale, 2 % possédaient un diplôme du secteur tertiaire et 70 % n'avaient pas achevé de formation initiale.

### Profil des participants-e-s aux programmes IS 2024



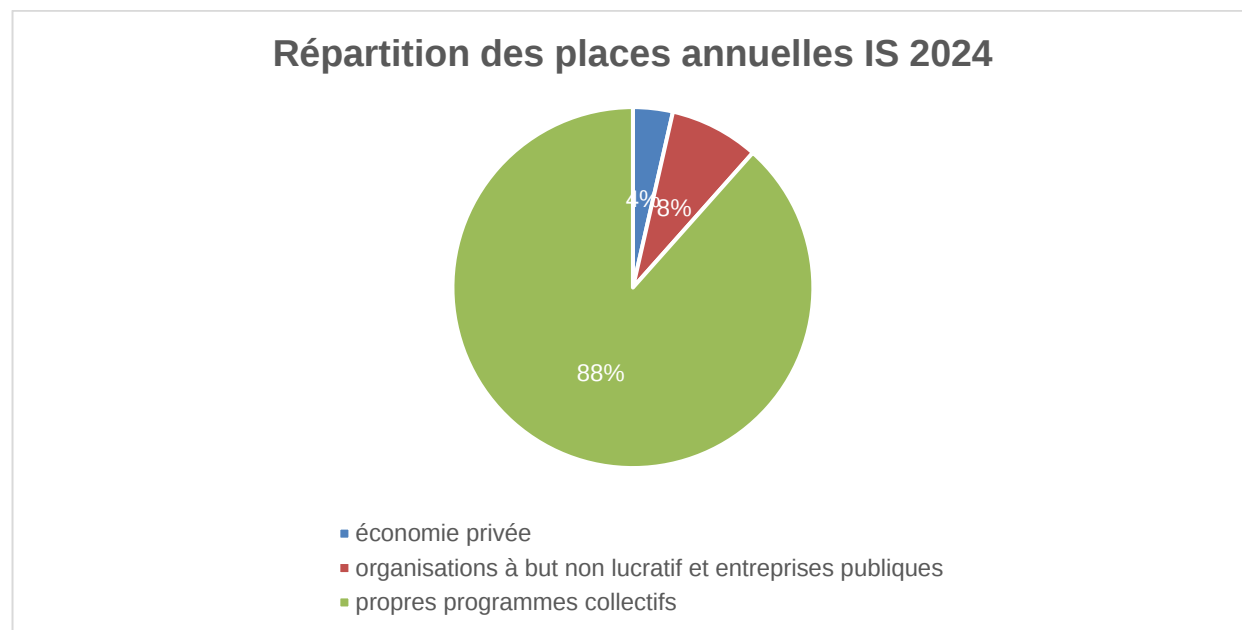
En 2024, 818 personnes (60 % du total) sont sorties du programme (57 % en 2023). Près de 51 % d'entre elles ont atteint l'objectif de la stabilisation sociale (47 % en 2023). Ce résultat, comme les années précédentes en deçà de l'objectif de 60 % défini par la DSSI, est lié, d'une part, au fait que les exigences sont trop élevées pour ce type de programme et, d'autre part, à différents facteurs supplémentaires (retraite, décès, déménagement, etc.). Quant aux abandons, ils représentaient près de 34 % du total des sorties (36 % en 2023).

### Motifs de sortie des programmes IS 2024



L'objectif de deux entretiens d'évaluation annuels par personne a été dépassé en 2024, avec en moyenne trois entretiens par personne (comme en 2023).

Sur les 330 places annuelles occupées dans les programmes d'insertion sociale (325 en 2023), 88 % l'ont été dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques, 8 % dans les entreprises à but non lucratif et les entreprises publiques et 4 % dans l'économie privée. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 54 % pour une durée moyenne de 117 jours par participation (112 en 2023).



#### **1.1.4 Placement à l'essai (PE)**

Les PE permettent de déterminer la volonté de collaboration, l'aptitude au travail et la motivation des bénéficiaires de l'aide sociale. Ils interviennent notamment en cas de soupçon d'abus de l'aide sociale. Durant la mission, un salaire est versé en lieu et place de l'aide sociale. En principe, seules les personnes ayant exécuté leur mission avec succès, c'est-à-dire ayant satisfait aux exigences du contrat de travail, peuvent percevoir – ou continuer de percevoir – l'aide sociale.

202 personnes étaient inscrites pour un PE en 2024 (personnes assignées durant l'année sous revue et personnes assignées l'année précédente faisant encore partie du programme). En 2023, ce chiffre se montait à 200. 37 % de ces personnes (39 % en 2023) n'ont pas commencé le programme parce qu'elles avaient trouvé un emploi (13 %) ou possédaient un certificat médical (20 %), parce qu'elles ne se sont pas présentées (56 %) ou pour d'autres raisons (11 %).

En 2024, 122 personnes ont été admises pour un placement à l'essai, dont 28 ont uniquement suivi le processus d'admission et 94 ont entamé leur mission. Sur les 90 personnes ayant quitté le programme, 47 avaient achevé leur mission avec succès (52 %). Parmi ces dernières, 4 ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (9 %) et 30 (64 %) ont terminé le programme avec une solution de raccordement (p. ex. POIAS), tandis que 13 (28 %) n'avaient pas de solution de raccordement directe. Au total, 36 participantes et participants ont abandonné le programme en cours de route (certificat médical, résiliation avec effet immédiat, perte de contact). Pour 17 personnes, il s'agissait d'une coupure de contact de la part de la participante ou du participant ou d'une résiliation avec effet immédiat, ce qui a donné lieu à une suspension des prestations d'aide sociale.

## **1.2 Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels**

### **1.2.1 Examen des critères d'aptitude**

En 2024, les centres d'évaluation ont procédé à l'évaluation initiale obligatoire de 2512 personnes (2471 en 2023). Étant donné que les placements directs et les PE peuvent être mis en place sans évaluation initiale, le nombre d'évaluations initiales ne correspond pas nécessairement au nombre des personnes assignées dans le cadre des POIAS. Sur l'ensemble des personnes ayant fait l'objet d'une évaluation initiale avec résultat (91 %), 89 % ont intégré une offre des POIAS, 0,5 % ont été mises sur liste d'attente et 10 % n'ont pas participé à une offre<sup>2</sup>. Quant à l'évaluation approfondie, 1371 personnes en ont fait l'objet (1237 en 2023).

### **1.2.2 Placement**

Quelque 283 personnes (331 en 2023) ont été affectées au placement, dont 65 (103 en 2023) participaient en même temps à un programme IP, PIP ou IS, où elles ont été recensées.

Les 218 personnes qui ne fréquentaient aucun de ces programmes sont considérées comme pouvant être placées facilement. Sur 181 personnes, 59 ont pu être replacées à leur sortie. Parmi ces dernières, 42 (150 en 2023) ont trouvé un emploi fixe (postes à durée déterminée de plus de deux ans inclus), 12 (33 en 2023) un poste à durée déterminée et 5 (11 en 2023) une place d'apprentissage ou de formation. Avec un taux de placement de 32,5 % (77 % en 2023), l'objectif de 18 % fixé par la DSSI a été largement dépassé.

### **1.2.3 Suivi**

Après l'obtention d'un poste sur le marché primaire du travail, les personnes ayant participé aux programmes ainsi que leurs employeurs peuvent bénéficier d'un soutien sous forme de suivi. Au total, 391 personnes (497 en 2023) ont eu recours à cette prestation et parmi les personnes ayant quitté un programme, 315 ont conservé leur emploi. L'objectif de 70 % (pourcentage de postes conservés) fixé par la DSSI a donc été atteint avec 73 % (83 % en 2023).

### **1.2.4 Modules individuels**

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne participant pas aux programmes peuvent suivre un des modules de qualification et de formation individuels liés aux programmes IP et PIP des partenaires POIAS. En 2023, les personnes ne participant pas aux programmes ont effectué au total 11 543 heures dans des modules individuels (11 790 en 2023), ce qui représente une moyenne de 9 heures par participation (pour un total de 1280 personnes) (6,5 heures en 2023).

16 % de ces personnes ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail directement au terme de l'un de ces modules individuels, un pourcentage de nouveau en deçà du taux de 30 % fixé par la DSSI.

---

<sup>2</sup> Le calcul ayant été adapté, les données ne peuvent pas être comparées avec celles de 2023.

## **2. Évaluation des emplois journaliers**

Les emplois journaliers sont une offre souple, d'accès facile, qui permet des engagements à l'heure pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale. Ils sont proposés et coordonnés par les services de placement ETCETERA de l'OSEO Berne sur cinq sites<sup>3</sup>. En 2024, 37 519 heures de travail (39 782 en 2023) ont été effectuées dans le cadre des emplois journaliers. Tous sites confondus, la fréquentation a représenté 79 % (84 % en 2023). Près de 89 % des mandats ont été réalisés pour des particuliers (88 % en 2023).

Au total, 189 personnes ont participé au programme. Environ 18 % constituaient de nouvelles inscriptions (soit 34 personnes).

---

<sup>3</sup> Berne, Bienne, Langenthal, Langnau et Thoune